

**COMPTE RENDU SYNTHETIQUE  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 MARS 2026**

L'an deux mille vingt-six, le quatre du mois de mars à 19 heures et 30 minutes.

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne, dûment convoqué par Monsieur le Président par voie électronique en date du 26 février 2026, s'est rassemblé à Lamorlaye (Foyer culturel), sous la présidence de Monsieur François DESHAYES, Président, en session ordinaire.

\* \* \* \* \*

**Étaient présents** : Roger POTIN-VEPERAS, \*Anne LEFEBVRE, Caroline GODARD, \*Frédéric SERVELLE, \*Florence WOERTH, Tony CLOUT, Xavier BOULLET, Bénédicte de CACQUERAY-VALMENIER, François DESHAYES, Sophie DESCAMPS, Nathalie LAMBRET, Pascal FONTAINE, Thomas IRAÇABAL, Jean-Claude LAFFITTE, Jeanou MOREAU, José HENRIQUES, Manoëlle MARTIN, \*Daniel DRAY, Marion LE MAUX, Jean EPALLE, \*Nicolas MOULA, Jean-Michel BARBIER, Valérie CARON, Florence WILLI, Jacques FABRE, Nathanaël ROSENFELD, Leslie PICARD, Fabrice BOULAND, Jean-Marc VINCENTI, Corry NEAU.

**Avaient donné pouvoir** : Isabelle WOJTOWIEZ à Bénédicte de CACQUERAY-VALMENIER, François KERN à Caroline GODARD, Patrice MARCHAND à Thomas IRAÇABAL, Pierre-Yves BENGHOZI à Jean-Michel BARBIER.

**Étaient absents/excusés** : Sylvie MASSOT, Christine COCHINARD, Christine KLOECKNER, Alexandre GOJJARD, Laurent AGOSTINI, Michel MANGOT, Sophie LOURME.

**Secrétaire de séance** : Leslie PICARD.

Membres en exercice	Présents ou remplacés par un suppléant	Pouvoirs	Votants	Quorum
41	30	4	34	21

*\*Ont quitté la séance à l'examen de la délibération n° 2026/22 :*

*Anne LEFEBVRE (pouvoir à Nathanaël ROSENFELD), Frédéric SERVELLE (pouvoir à Manoëlle MARTIN), Florence WOERTH (pouvoir à Corry NEAU), Daniel DRAY (pouvoir à Jean EPALLE), Nicolas MOULA (pouvoir à François DESHAYES).*

\* \* \* \* \*

## **LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

*En vertu de l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales*

### **AU COURS DE SA SEANCE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A :**

**Eté informé** des décisions prises par le Président au titre de ses pouvoirs délégués par le Conseil communautaire, en vertu de l'article L 5211-10 du Code général des collectivités territoriales.

#### **DEL 2026/16 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 10 FEVRIER 2026**

**Approuvé**, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du conseil communautaire du 10 février 2026.

#### **DEL 2026/17 DEBAT SUR LE RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE POUR L'ANNEE 2026 DU BUDGET PRINCIPAL**

**Pris acte** du débat sur le Rapport d'Orientation Budgétaire pour l'année 2026 du budget principal.

#### **DEL 2026/18 DEBAT SUR LE RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE POUR L'ANNEE 2026 DU BUDGET ANNEXE « SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS »**

**Pris acte** du débat sur le Rapport d'Orientation Budgétaire du budget annexe du « Service public d'élimination des déchets ménagers » pour l'année 2026.

#### **DEL 2026/19 DEBAT SUR LE RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE POUR L'ANNEE 2026 DU BUDGET ANNEXE « MOBILITES »**

**Pris acte** du débat sur le Rapport d'Orientation Budgétaire du budget annexe « Mobilités » pour l'année 2026.

#### **DEL 2026/20 DEBAT SUR LE RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE POUR L'ANNEE 2026 DU BUDGET ANNEXE « EAU POTABLE »**

**Pris acte** du débat sur le Rapport d'Orientation Budgétaire du budget annexe « Eau potable » pour l'année 2026.

#### **DEL 2026/21 DEBAT SUR LE RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE POUR L'ANNEE 2026 DU BUDGET ANNEXE « HOPITAL DE CHANTILLY-LES JOCKEYS »**

**Pris acte** du débat sur le Rapport d'Orientation Budgétaire pour l'année 2026 du budget annexe « HOPITAL DE CHANTILLY-LES JOCKEYS ».

#### **DEL 2026/22 MODIFICATION DE LA GRILLE TARIFAIRE DES SERVICES SPECIFIQUES D'ELIMINATION DES DECHETS PRODUITS PAR LES ADMINISTRATIONS**

**Approuvé**, à l'unanimité, les tarifs pour « services spécifiques d'élimination des déchets produits par les professionnels » applicables pour tout service rendu depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, permettant la refacturation.

#### **DEL 2026/23 ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILLENNE A LA FEDERATION NATIONALE DES COLLECTIVITE CONCEDEANTES ET DES REGIES (FNCCR)**

À l'unanimité :

- **Approuvé** l'adhésion à la FNCCR pour les compétences « Cycle de l'eau » et « Déchets »,
- **Désigné** Madame Manoëlle MARTIN comme représentant de la CCAC à la FNCCR,
- **Autorisé** le paiement annuel de la cotisation.

**DEL 2026/24 PASSATION D'UNE CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS (2026-2029) AVEC LE CENTRE SOCIAL RURAL DE LAMORLAYE POUR LA GESTION DU RELAIS PETITE ENFANCE ET DU LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS**

À l'unanimité :

- **Approuvé** la passation d'une convention d'objectifs entre la CCAC et le Centre Social Rural de Lamorlaye pour la gestion des dispositifs de petite enfance (RPE et LAEP), pour la période 2026-2029, et **autorisé** sa signature par le Président pour le compte de la CCAC,
- **Autorisé**, au titre de l'exécution de cette convention, le versement de subvention d'un montant prévisionnel de 108.000 € au titre de l'année 2026, ainsi que pour les années suivantes, les montants définitifs pour 2027, 2028 et 2029 étant appelés à être fixés lors de l'approbation du budget primitif pour ces trois exercices,

**DEL 2026/25 MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

À l'unanimité :

- **Approuvé** la création d'un poste d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2<sup>ème</sup> Classe à temps complet et d'un poste de Rédacteur Territorial à temps complet,
- **Approuvé** la suppression des postes correspondants,
- **Décidé** d'inscrire au budget les crédits correspondants,
- **Approuvé** la modification du tableau des effectifs conformément à ces conditions.

\* \* \* \* \*

La séance est levée à 20h35.

Vu pour être affiché et publié, conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

A Chantilly, le 05/03/2026



Le Président,

François DESHAYES